

**Nouvelle publication de la Chambre vaudoise immobilière :**

**« Guide pratique à l'usage du bailleur - Modèles de lettres et de documents »**

**La Chambre vaudoise immobilière (CVI) vient d'éditer un nouvel ouvrage intitulé « Guide pratique à l'usage du bailleur - Modèles de lettres et de documents ». Pensé comme un outil de travail indispensable au bailleur, tant privé que professionnel, cet ouvrage traite des principaux thèmes du droit du bail. Rédigé par deux avocates au sein du service juridique de la CVI, il présente 64 modèles de lettres et de documents dont le bailleur peut directement s'inspirer. Chaque modèle est accompagné d'une explication relative au contexte dans lequel il doit être utilisé. Modernité oblige, le contenu des différents modèles peut être téléchargé sur une plateforme internet par les acquéreurs de l'ouvrage.**

Le « Guide pratique à l'usage du bailleur - Modèles de lettres et de documents » présente 64 modèles de courriers, conventions, avenants, formules officielles et requêtes destinés à accompagner le bailleur dans les différentes étapes de sa relation contractuelle avec le locataire, avant même la conclusion du bail jusqu'à son terme. Ces modèles sont complétés d'explications théoriques permettant de comprendre quand et comment les utiliser ainsi que de conseils pratiques. Une version numérique des différents documents est mise à disposition au travers d'une plateforme internet afin de faciliter leur utilisation par le lecteur.

Cet ouvrage est le fruit de l'expérience des deux auteures, Céline Fankhauser et Axelle Sonderegger, avocates au sein du service juridique de la CVI, confrontées quotidiennement aux difficultés posées par le droit du bail.

Le « Guide pratique à l'usage du bailleur - Modèles de lettres et de documents » peut être commandé directement auprès de la CVI, sur le site [www.cvi.ch](http://www.cvi.ch) (édition 2019, 140 pages, 35 francs pour les membres de la CVI, 45 francs pour les non-membres de la CVI, TVA comprise, frais de port en sus).

Lausanne, le 4 novembre 2019